

ainsi préparée, devient lourde et produit des maladies qui font de la vie un supplice. Mais ces résultats n'existent pas lorsqu'on laisse à la nature le temps nécessaire pour son travail. L'Académie française est peut-être la société la plus savante du monde entier, et ses plus jeunes membres ont atteint l'âge de 60 ou de 70 ans. Ainsi M. Viennet a 89 ans; M. de Ségur, 86; M. de Pongerville, 76; M. Lebrun, 82; M. Villemain, 76; M. Lamartine, 76; M. Flourens, 78; M. Guizot, 76; M. Thiers, 69; M. Berryer, 74, et le duc de Broglie, 82. Cette liste pourrait être étendue aux autres nations, et contenir les noms de lord Brougham et Humboldt, etc.—Pour les travailleurs du cerveau, il est favorable de passer une grande partie de la jeunesse et de l'âge mûr dans les exercices actifs, dans les voyages, etc.; puis, en suivant un régime simple et modéré, le cerveau peut travailler avec avantage jusqu'à ce que l'homme ait dépassé la 80e année.—*Hyll's Journal of Health.*

---

### NÉCROLOGIE.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort, arrivée le 4 courant, à Montréal, de M. Chs. DeCazes, né en France, il y a 59 ans. Ce monsieur, d'une famille honorable de la Bretagne, était venu vers l'année 1854, au Canada où il avait fait l'acquisition de terres, près de Danville, dans le comté de Wolfe. La confiance des citoyens de sa patrie d'adoption l'avait fait élire, en 1861, membre de la Chambre des représentants, où il s'est distingué par son talent oratoire et ses sentiments patriotiques. Retiré de la vie politique, il fut nommé inspecteur d'écoles dans les comtés de St. Hyacinthe, Bagot et Rouville, le 19 septembre 1855. C'est dans l'exercice de cette fonction qu'il fut atteint de la maladie de foie qui l'a conduit au tombeau. Il se rendit à Montréal dans l'espoir d'être guéri; mais le mal n'a point cédé aux soins empressés qui lui ont été prodigués. Les consolations religieuses ont allégé la tristesse de ses derniers moments. Jusques-là il a conservé l'usage de ses facultés intellectuelles et il a vu venir la mort avec le calme et la résignation d'un vrai catholique.

Les nombreux amis que lui avaient valu son amabilité, son esprit conciliant et sa franchise toute bretonne, déploreront sa perte prématurée.

Selon le désir qu'il avait manifesté à son exécuteur testamentaire, ses restes mortels seront déposés près de ceux de son épouse qui l'a précédé dans la tombe, il y a quelques années, il laisse deux filles mariées, en France, et deux fils qui demeurent dans le Bas-Canada.